
Gscope
CONSTRUIRE
Le Magazine de Gras Savoye - N°62 - JUIN 2015
GRAS SAVOYE
www.grassavoye.com

SOMMAIRE

EDITO



“

Gras Savoye poursuit sa trajectoire 2015 avec confiance

Notre partenaire Willis a annoncé en avril dernier son intention de devenir notre actionnaire unique en fin d'année 2015, ce dont je me réjouis profondément. Cette proposition est une excellente nouvelle pour Gras Savoye, qui trouve ainsi un ancrage solide auprès d'un grand courtier mondial.

La complémentarité des réseaux et des activités de Willis et de Gras Savoye constitue en soi une preuve suffisante de la crédibilité de cette solution pour notre entreprise. S'y ajoute une promesse de valeur supplémentaire pour nos clients, qui auront accès à des expertises renforcées et à un réseau étendu à 141 pays, dont 84 en implantation directe. Pour nos équipes, l'union de Gras Savoye et de Willis offre l'opportunité de carrières plus internationales pour ceux qui le souhaitent, facilitant notre recrutement de talents. Nos relations avec nos partenaires assureurs s'en trouvent également confortées.

En 2015, Gras Savoye poursuit sa trajectoire, fort de la confiance de ses clients. Vous trouverez dans ce nouveau numéro de Gscope des témoignages de certains d'entre eux. Je vous en souhaite bonne lecture.

”

François Varagne
Directeur Général

A L'AFFICHE





Jean Rondard
Directeur Gras Savoye Corporate
Risk Management



Marina Le Guillant
Juriste, en charge des assurances
Hervé Thermique

Gwénaël Bousquet
Directeur des Ressources
Humaines de Gras Savoye



Stéphanie Fugain
Présidente de l'Association
Laurette Fugain

VOS CONTACTS



Directeur Développement
Construction Gras Savoye
Claude Noël



Directrice Construction
Corporate Risk Management
Nathalie Dautry



Directeur Technique
Dommages
Frédéric Durot





Pilote du Secteur
Energies Renouvelables
Pierre-Yves Bordeaux



Pilote National Industrie
Agro Alimentaire
Franck Le Gall



Rédaction



Céline Meslier
celine.meslier@grassavoye.com



Caroline Bravais
caroline.bravais@grassavoye.com

Directeur de la publication
François Varagne


DOSSIER
GRAS SAVOYE, COURTIER RÉFÉRENT
DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION
EOLE : CONSTRUIRE DES INFRASTRUCTURES EN MILIEU URBAIN
FONROCHE, L'INNOVATION POUR ADN
HERVÉ THERMIQUE : ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES
DANS L'ÉLABORATION DE LEURS PROJETS

GRAS SAVOYE, COURTIER RÉFÉRENT DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION

Interview de Jean Rondard
Directeur Gras Savoye Corporate Risk Management

Quels sont les facteurs qui permettent à Gras Savoye de disposer d'une vision large du secteur de la construction ?

Notre vision sectorielle englobe tous les acteurs de la construction : les maîtres d'ouvrages publics et privés, les prêteurs, les architectes et les bureaux d'études, les sociétés d'ingénierie, les fabricants, les constructeurs, et les exploitants d'ouvrages. Cette transversalité nous donne de la hauteur pour apprécier les évolutions en cours, et elles sont nombreuses.

L'environnement du secteur de la construction est en pleine évolution : en matière de conduite des opérations par les maîtres d'ouvrage, mais aussi dans les pratiques contractuelles qui lient les différents acteurs (contrats de Conception-Réalisation , groupements de maîtres d'œuvre, contrats globaux construction/exploitation). Les outils évoluent également et l'on assiste à la montée en puissance de nouveaux progiciels tels que le Building Information Modeling (BIM).

Ces évolutions ont-elles un impact sur le rôle du courtier ?

La gestion des risques et l'allocation de ceux-ci se font au sein de chaque projet avec une stratégie de partage très précise entre les acteurs, considérée en amont des opérations.

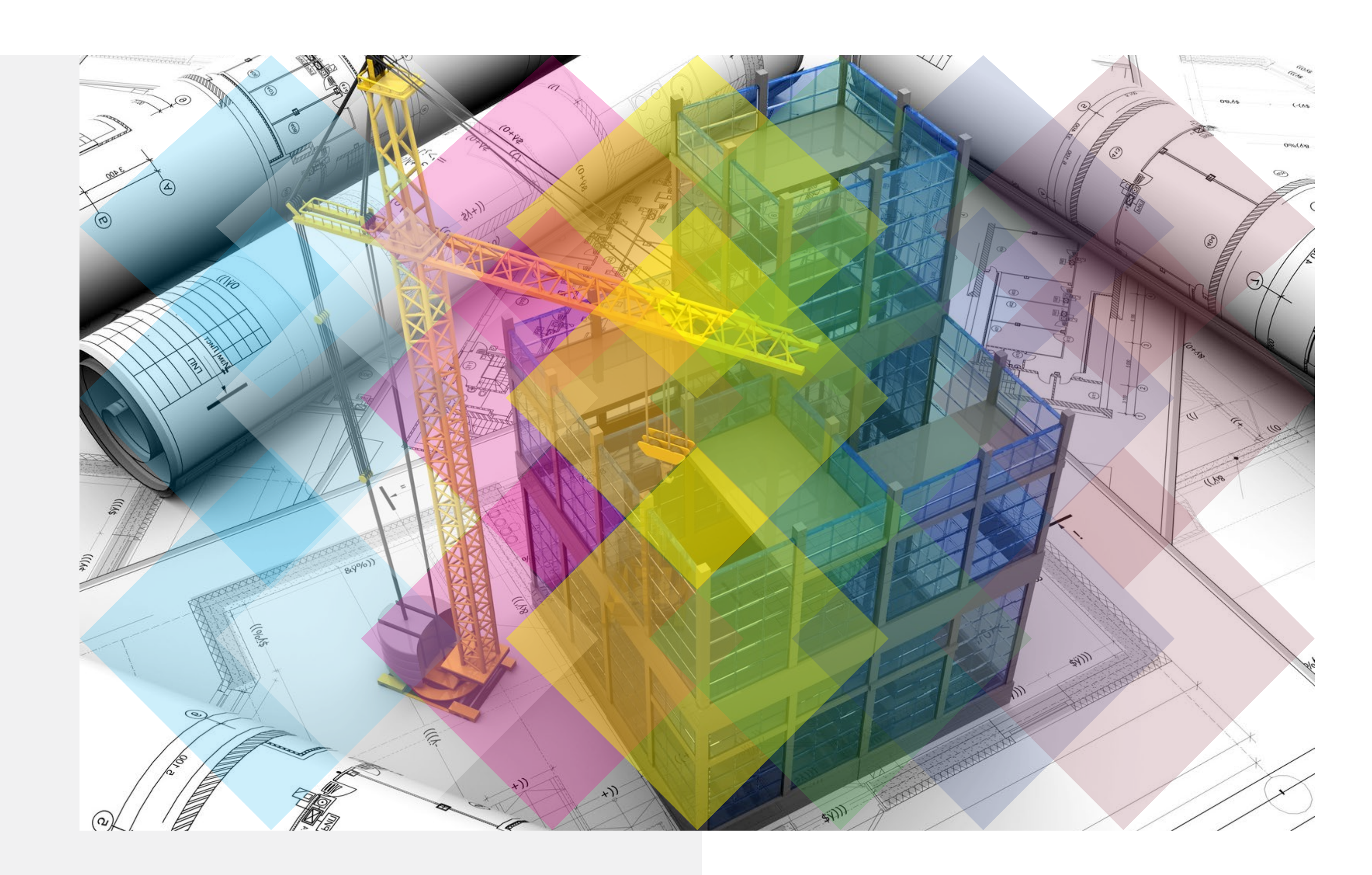
Dans ce contexte, le courtier permet d'apporter une analyse des risques objective, qui peut servir de base de réflexion aux acteurs pour trouver un consensus.

Au-delà du placement du risque, c'est le conseil et la compréhension de l'évolution des pratiques du secteur en France et à l'étranger qui valorise désormais le courtier.

Gras Savoye a su évoluer dans un monde qui change, notamment dans son offre de service. Notre organisation Groupe couvre l'ensemble de nos territoires d'implantation. Cette capacité à délivrer partout notre savoir-faire, combinée à une proximité étroite avec les acteurs et les décideurs font toute l'originalité de nos solutions. La transversalité de notre expertise, au service des projets et des constructeurs locaux, est l'une des clés du développement des activités Construction de Gras Savoye. Le rapprochement avec Willis prend à cet égard tout son sens, puisque Willis dispose de la même approche sectorielle.

Quelles sont les perspectives d'évolution pour les activités de Construction chez Gras Savoye ?

L'année 2014 se termine par une croissance de +5% du chiffre d'affaires dans ce secteur, alors que le marché de l'immobilier était sur 2014 orienté à la baisse en général. Notre leadership en matière de courtage dans le domaine de la construction nous autorise à nous considérer, dans toutes les régions, comme le courtier référent. Nous restons néanmoins mobilisés et vigilants. Notre attention se traduit par exemple par une veille sectorielle sur tous les sujets



réglementaires, économiques et technologiques. Il vient d'être voté l'application de la décennale lorsque le vice de construction a pour conséquence une consommation « exorbitante » ; Gras Savoye suit de près ce sujet qui lie performance énergétique et Responsabilité Civile Décennale.

Gras Savoye est également très attentif aux évolutions apportées par le Building Information Modeling. Le BIM vient modifier deux éléments essentiels dans le BTP :

- **L'anticipation des Risques**. La modélisation qui intervient à tous les stades (définition du projet par le MOA, conception, exécution , maintenance) devient un facteur de limitation des risques grâce à la vision globale du projet qu'il apporte ainsi que par l'analyse précise des modalités de réalisation technique.
- **L'amélioration de la sinistralité**. Les acteurs, et notamment les constructeurs, plaident pour une baisse des primes d'assurance par l'apport de cette anticipation sur la qualité de la prévention.

Ces évolutions technologiques, comme tout ce qui touche aux activités de construction font l'objet d'une attention soutenue de la part de nos équipes. En maintenant constamment leurs expertises, nos collaborateurs sont ainsi capables de conseiller leurs clients pour aujourd'hui et pour le futur, car en matière de construction, les échelles de temps demeurent longues.■

Construire des infrastructures en milieu urbain

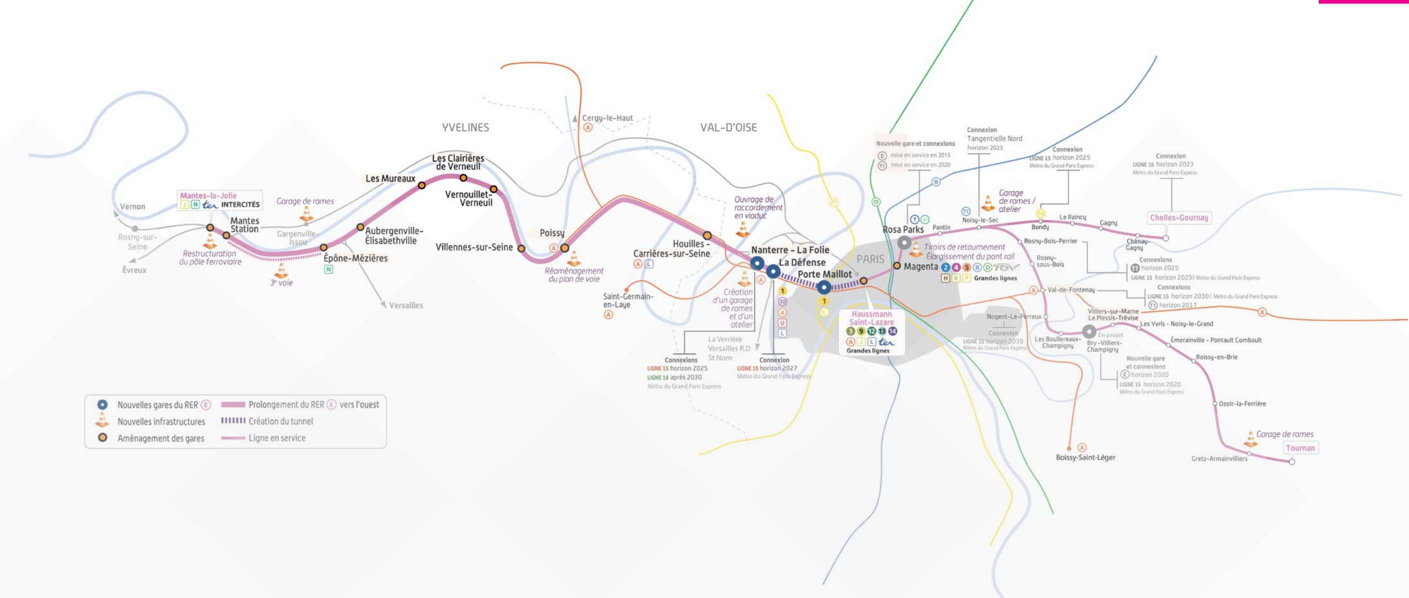
Offrir aux habitants de l'est et l'ouest de Paris une nouvelle liaison directe vers La Défense est un enjeu majeur pour la Région Ile-de-France et les villes concernées. C'est le défi relevé par SNCF Réseau avec tous les partenaires du projet EOLE : la SNCF, l'Etat, la Région Ile-de-France, la Société du Grand Paris, le STIF et les collectivités concernées.

Le prolongement du RER E vers l'ouest s'annonce comme l'un des chantiers stratégiques des années à venir. Cette nouvelle ligne desservira 1,4 million d'habitants et 700 000 emplois, transportant 620 000 voyageurs par jour et 89 000 en heure de pointe le matin.

Si cette offre supplémentaire de transport semble indispensable pour désengorger les infrastructures existantes, l'investissement qu'elle représente et la complexité de sa mise en œuvre technique ont nécessité un travail de préparation de plusieurs années. Car en matière de ferroviaire, le temps ne se mesure pas à l'aulne de nos standards actuels ; c'est un domaine pour lequel un horizon de 5 ans est considéré comme court terme. Le projet de prolongement vers l'ouest de l'actuelle ligne E du RER s'inscrit dans cette logique. Le projet initial du RER E, lancé en 1989, a permis la mise en service du tronçon Est de la ligne le 14 juillet 1999. Cette première phase achevée, les études pour le prolongement du RER E vers l'ouest ont commencé en décembre 2009 par l'approbation du Document d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP). Le projet a ensuite fait l'objet d'un débat public à l'automne 2010. En décembre 2011, le Schéma de principe était approuvé, ouvrant la voie à une enquête publique en janvier/février 2012. Le projet a été déclaré d'utilité publique le 31 janvier 2013, ouvrant la voie au lancement des phases opérationnelles de la construction.

Le projet de prolongement du RER E vers l'ouest en quelques points-clés

- Création d'une infrastructure nouvelle entre Haussmann-Saint-Lazare et Nanterre via un tunnel de 8 kilomètres.
- Création de deux nouvelles gares souterraines : Porte-Maillot, La Défense et d'une nouvelle gare en surface : Nanterre-la-Folie.
- Amélioration, modernisation des infrastructures et rénovation des gares existantes sur le tronçon Poissy-Mantes-la-Jolie, soit 47 kilomètres.
- Mise en service prévue en 2022.



Interview de Philippe Garnier,
Responsable Assurances SNCF Réseau à la Direction Juridique de SNCF Réseau

Quelles sont les caractéristiques du projet de prolongement de la ligne E du RER à l'ouest ?

EOLE-NExTEO est un projet ambitieux, innovant, moderne et complexe à de nombreux titres.

Ambitieux car il doit concrétiser un vieux rêve – celui d'offrir aux franciliennes et franciliens une nouvelle liaison ferroviaire moderne, performante en termes de fréquence, de régularité des circulations, de réduction des temps de parcours (Mantes-la-Jolie sera à 35 minutes de La Défense contre 52 minutes aujourd'hui !) et de qualité permettant de relier les bassins d'emplois entre l'est à l'ouest de Paris. Il a pour ambition de relier les réseaux existants et de désaturer les RER A, B et D ainsi que les nœuds de correspondances aux gares de Châtelet-Les Halles et de Saint-Lazare tout en offrant une nouvelle liaison directe vers La Défense depuis Paris et depuis l'ouest et l'est franciliens.

Innovant car à cette occasion, un nouveau système d'exploitation sera développé et déployé. NExTEO permettra de faire rouler sur une même ligne plus de trains, plus rapidement.

Moderne car des trains de nouvelle génération, plus performants, plus accessibles et offrant de plus grandes capacités seront progressivement déployés sur l'axe ouest.

Complexe car le projet de réaliser un tunnel et deux gares souterraines en milieu à forte densité urbaine rend le chantier aussi complexe qu'intéressant sur le plan technique, nécessitant de l'organisation en général et des phasages des nombreux marchés et chantiers mais aussi, d'aborder et traiter en amont les risques du fait de l'existence même de cet ensemble d'opérations. Les enjeux techniques et financiers sont conséquents et à la hauteur de l'ambition avec à la clé, pour aujourd'hui, demain et après-demain, un apport très significatif pour les villes, la Région et l'ensemble des acteurs économiques du bassin parisien.

L'équipe projet est organisée en plateau commun. Les équipes en charge de construire la nouvelle infrastructure et moderniser l'existante, et celles en charge du développement et du déploiement du nouveau système d'exploitation NExTEO sont réunies en un même site.

Le projet EOLE-NExTEO est porté par une maîtrise d'ouvrage SNCF avec un Directeur de projet supervisant l'ensemble du projet. Cette maîtrise d'ouvrage directe coordonne et dirige l'ensemble des études techniques et travaux d'infrastructures ferroviaires et ceux liés à l'exploitation ; elle pilote et déploie le nouveau système d'exploitation des trains, NExTEO. Elle est en charge de l'aménagement des gares existantes, de l'exploitation et de la gestion des nouveaux bâtiments voyageurs.

Quel est votre rôle dans le projet de prolongement de la ligne E du RER à l'ouest ?

Il y a maintenant plus de 10 ans que RFF (à compter du 1er janvier 2015, RFF devient SNCF Réseau) a décidé de mettre en place et déployer une politique sélective d'assurances. L'assurance n'est pas une fin en soi mais la fonction assurances (et donc le choix de souscrire ou non une assurance) contribue au quotidien à l'amélioration de la performance du système ferroviaire français et par conséquent, du nouveau groupe public ferroviaire voulu par la loi portant réforme. Par ses actions, cette démarche concourt activement aux divers processus permettant l'amélioration permanente du dispositif global de management des risques (ERM – Entreprise Risk Management) de SNCF Réseau et de SNCF dans son ensemble.

De façon générale, en tant que Responsable des Assurances de SNCF Réseau, je collabore et accompagne les métiers et les projets dans leur quotidien. Ils sont les propriétaires des risques. L'assurance, de par sa démarche, à savoir l'identification des risques, l'analyse et l'appréciation des conséquences pécuniaires est un bon moyen reconnu par les équipes opérationnelles pour manager en amont les risques. Je suis au côté des équipes ; je leur donne un éclairage dans le cadre du processus d'identification et appréciation des risques. Je les conseille en amont avec les juristes sur les manières de les aborder et traiter contractuellement et j'interviens sur la partie transfert de risques aux Assureurs. Je pilote pour et avec eux la mise en concurrence, les négociations et la mise en place éventuelle des assurances en fonction des enjeux, des besoins et éventuelles obligations légales.

La démarche se veut être contributive car elle va au-delà du simple acte de souscription.

Dans un projet comme celui d'EOLE-NExTEO, mon rôle en tant que Responsable Assurances de SNCF Réseau, est d'intervenir en interne comme un *business partner*. J'interviens auprès des équipes devant piloter au quotidien les nombreux marchés et opérations qui vont permettre au projet de se réaliser et ce depuis quelques années, lors des études, et encore pour quelques années à venir.

Dans le cadre de la réalisation d'un projet aussi ambitieux que celui-ci, de nombreux risques pèsent sur le projet et donc SNCF Réseau, ses partenaires et les nombreux intervenants. Ils sont de natures et d'origines différentes (opérationnels, financiers, humains, technologiques...) et certains peuvent ou non être transférés ou assurés. Au nombre de ces risques assurables, nous avons les risques de dommages aux ouvrages en cours de réalisation (géotechniques du fait d'aléas de sols, d'effondrement du tunnel ou sinistre sur le tunnelier…), les dommages causés aux biens avoisinants de tiers et de réclamations du fait de la réalisation des travaux, de pollution accidentelle, etc. mais aussi ceux relevant de la décennale. Compte tenu de nos engagements et/ou demandes, le projet pourrait éventuellement devoir faire face à des risques d'insuffisance d'assurance obligatoire pour les intervenants réalisant les ouvrages soumis à obligation d'assurance (nous construisons deux gares souterraines et une en surface). Au total, le projet EOLE-NExTEO couvre le vaste éventail des problématiques de risques et assurances que l'on rencontre dans les grands projets urbains et souterrains. Les garanties d'assurances proposées par les Assureurs devront apporter une protection suffisante par rapport aux risques identifiés sur le projet ; nous sécuriser par rapport aux engagements contractuels pris vis-à-vis de certains de nos partenaires qui y sont intéressés, ou du moins, attentifs à ces questions ; aider à gérer les interfaces entre les diverses opérations voisines entre elles ; répondre aux attentes des entreprises intervenant pour la réalisation des travaux ; répondre aux obligations légales (RC Décennale).

Le projet EOLE-NExTEO est maintenant dans sa phase REA. L'équipe a des objectifs qui montent en puissance et des moyens financiers et humains qui commencent à se déployer. Techniquement, la construction d'un tunnel excavé de 11 mètres sur plus de 8 kilomètres à l'aide d'un tunnelier, qui de plus passera sous la Seine et sillonnera sous un patchwork de bâtiments haussmanniens et modernes, est un enjeu en soi. Le cheminement sous le quartier de Courbevoie-La Défense impliquera de passer tant sous des immeubles existants que sous des emprises qui seront prochainement construites. D'un côté, les équipes EOLE-NExTEO, constituées de véritables professionnels, réalisent depuis de nombreux mois un travail important de concertations préalables avec les divers propriétaires fonciers pour identifier, analyser et limiter les impacts économiques et fonciers et de l'autre, pour étudier les demandes et attentes réciproques. Cette phase de préparation est essentielle pour apprécier les enjeux et les problèmes de chacun. Les échanges constructifs portent entre autre sur les problématiques de responsabilités et d'assurances, à la fois sur ce que chaque partie prenante souhaite comme garanties mais aussi sur la manière de les mettre en place.

Comment collaborez-vous avec les équipes de Gras Savoye sur ce projet ?

A l'occasion de l'appel d'offre pour retenir une société de courtage, le Directeur de projet et le Responsable des Assurances attendaient une équipe qui devait faire preuve dans le temps de disponibilité, être à l'écoute du Directeur de projet et de SNCF Réseau, flexible, pragmatique dans son approche, ses solutions et la façon dont les choses se dérouleront et sachant concilier les procédures internes à un EPIC et les pratiques de marché de l'assurance. A côté de leur offre financière, les candidats étaient invités à aborder nos demandes et formuler leurs offres selon deux axes :

- Aide et accompagnement des équipes : aide à l'identification des risques, à la rédaction des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) et des clauses contractuelles,
- Assurances : préparation, négociations, mise en place et gestion dans le temps (durant les chantiers mais au-delà jusqu'à extinction totale des garanties et des dossiers d'indemnisation) des programmes souscrits.

C'est donc après une procédure de consultation initiée en 2014 à laquelle un certain nombre de cabinets de courtage ont concouru avec grand intérêt, et parfois avec passion, que le choix s'est finalement porté sur l'offre de Gras Savoye.

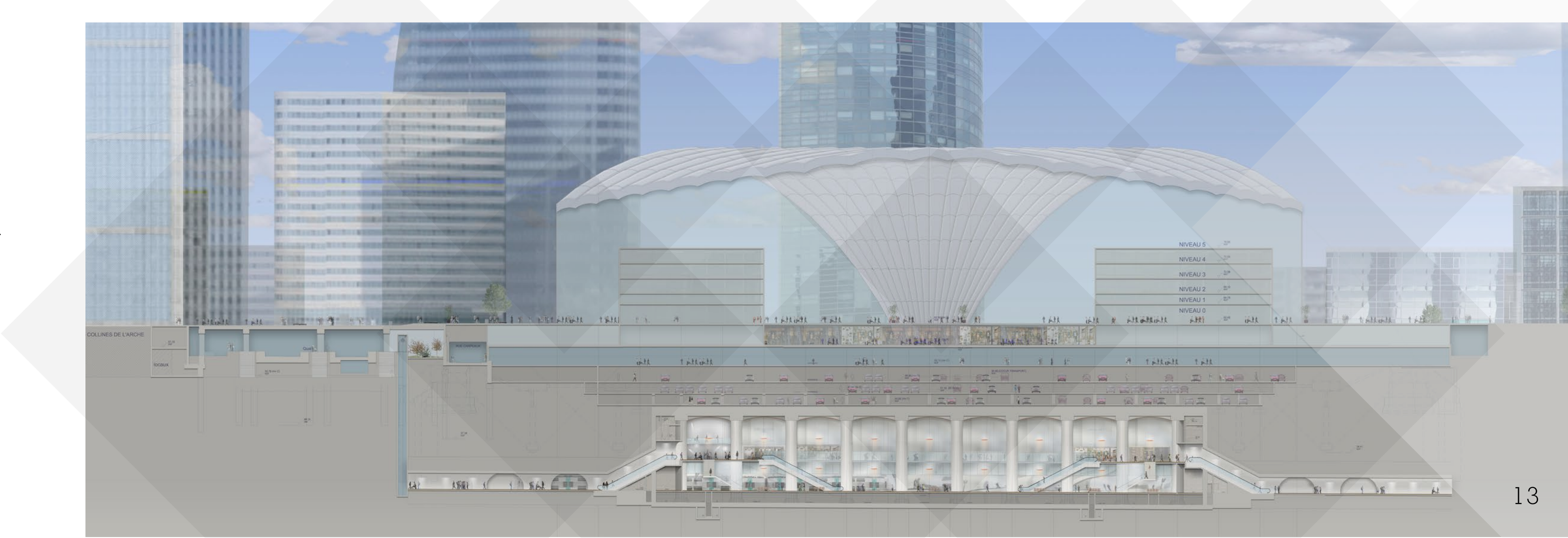
La principale mission des équipes de Gras Savoye est d'accompagner le projet EOLE-NExTEO sur le tronçon Haussmann-Saint-Lazare - Nanterre-la-Folie et ce durant toute la durée des chantiers et opérations. Ce tracé représente techniquement la partie la plus lourde et complexe du prolongement d'EOLE à l'ouest – percement d'un tunnel monotube excavé de plus de 8 kilomètres, création de deux nouvelles gares souterraines dont une sous le CNIT ainsi que de nombreux autres opérations annexes ou contributives. Nous avons énormément travaillé avec l'équipe sur le planning de cette partie du projet, qui représente environ 40% du coût total du projet.

Nous sommes aujourd'hui dans la première phase de cette opération, en amont des principaux marchés de génie civil. Cette période va durer jusqu'à la fin de l'année 2015. Nous travaillons avec Gras Savoye sur deux fronts indépendants et pourtant se complétant. D'un côté, Gras Savoye nous accompagne dans les nombreuses consultations desdits marchés et de l'autre, dans la préparation, négociations et futur placement des risques que nous déciderons ou devrons assurer.

Les équipes qui doivent gérer les entreprises de gros-œuvre, second œuvre… qui participeront aux différents marchés de constructions sont accompagnées afin qu'elles puissent mieux appréhender les risques, les enjeux des risques auxquels l'ensemble des acteurs seront exposés et par conséquent, les aménagements contractuels nécessaires et les assurances qui doivent être demandées et/ou mises en place. L'assurance est un bon levier pour identifier, analyser, quantifier les risques et finalement, mieux les piloter. Un tel processus de réflexion sur les responsabilités et assurances contribue, tant chez SNCF Réseau que chez nos partenaires, à améliorer le dispositif global de management des risques (ERM – Entreprise Risk Management) dans les domaines de la maîtrise et du transfert des risques et l'amélioration du modèle économique du système ferroviaire français.

Côté assurances, nous travaillons ensemble depuis plusieurs mois déjà à la rédaction des nombreuses pièces administratives, contractuelles et à assembler l'ensemble des informations nécessaires aux Assureurs et Réassureurs pour tarifer nos risques. Une fois la consultation lancée, l'appel à candidature nous ayant déjà permis de sélectionner un certain nombre de candidats qui seront invités à soumissionner leurs offres selon les cahiers des charges, Gras Savoye nous assistera dans les négociations et une fois notre décision prise, procédera à la mise en place des programmes. Nous travaillons trois branches de garanties : Tous Risques Chantiers Montage Essais (TRC/TRME), Responsabilité Civile (y compris RC atteinte à l'environnement) et Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD).

Nous aurons ensuite une phase de construction s'étalant sur plus de 7 ans. L'intervention de Gras Savoye ne s'arrêtera pas là. Lorsque les entreprises auront livré les ouvrages, nous rentrerons dans la troisième et dernière phase de la vie du projet en ce qui nous concerne. Cette phase courra jusqu'à l'extinction totale des garanties (dont décennales) mais aussi des dossiers sinistres. Ainsi, de la souscription à la gestion des sinistres, Gras Savoye s'est engagé à être disponible sur une période de près de 20 années. L'équipe choisie pour gérer ces contrats devra être tout aussi performante aujourd'hui mais elle devra aussi avoir la capacité à répondre « présent » dans le temps. C'est aussi le même type de relation que nous allons rechercher auprès de nos assureurs. Ils doivent et devront rester nos partenaires. ■



L'innovation pour ADN

Lorsque Yann Maus a créé Fonroche en 2008, il s'est appuyé sur sa connaissance de l'industrie Agroalimentaire. Fonroche est conçue comme une entreprise complètement intégrée. Dans son usine de Roquefort, près d'Agen, Fonroche Industries fabrique les panneaux solaires qui seront vendus et exploités par Fonroche Investissements, la partie du groupe dédiée uniquement à la production d'électricité solaire.

Interview de Bertrand Malbet
Directeur administratif et juridique de Fonroche Investissements



Qu'est ce qui caractérise le mieux Fonroche ?

Notre entreprise a une approche globale de l'exploitation de l'énergie solaire. Nous sommes les seuls à ma connaissance à produire nos panneaux et à les installer pour notre propre compte. Nous fournissons quelques centrales solaires clé en main, mais ce n'est pas le cœur de notre activité.

Cette concentration des activités de production et d'exploitation est originale et nous différencie de nos autres concurrents. Les avantages qui en découlent sont nombreux, nos circuits sont plus fluides et nous avons plus de visibilité sur la maintenance. Celle-ci est un enjeu dans le voltaïque. En effet, en contrepartie de l'engagement de l'Etat d'acheter notre énergie à un tarif connu et garanti, nous nous engageons à maintenir en l'état les centrales de production, en nombre de panneaux et en puissance. Or les technologies avancent très vite, et on observe une course à la puissance au m². Les cellules sont de plus en plus puissantes, mais nous devons pourtant maintenir notre outil de production en conformité avec le contrat initial d'exploitation. Aussi, aujourd'hui, même si les centrales construites ne sont plus du tout similaires à celles de 2008, nous devons être capables d'assurer la maintenance de nos outils de production depuis la création de Fonroche.

Vous produisez vos panneaux solaires en France depuis 2008, un pari plutôt à contre-courant à l'époque ?

L'usine de production installée en France constitue un investissement de taille pour l'entreprise. Cependant, nous ne rencontrons pas les mêmes difficultés de qualité et de rentabilité que d'autres industriels qui ont fait le choix de délocaliser. Je pense qu'il s'agit d'un pari intéressant pour le long terme.

Dans nos implantations à l'étranger, nous rencontrons différentes attitudes de la part des pays dans lesquels nous nous installons. L'Inde par exemple est plutôt protectionniste. Nous avons déjà deux centrales et une troisième en construction. Les conditions sont très strictes dans les appels d'offres pour créer des entreprises mixtes basées en Inde, avec des actionnaires indiens. Nous produisons donc sur place nos panneaux pour les centrales. Depuis deux ans, nous avons des bureaux à Porto Rico. L'insularité les rend tributaires du charbon et du pétrole et ce qui entraîne des enjeux de construction de fermes au sol avec des puissances très importantes (supérieures à 100 Mégawatts). Nous sommes aussi très présents au Mexique, l'un des pays qui se développe le plus actuellement sur ces sujets.

Quels sont les sujets que vous traitez avec Gras Savoye ?

Nous avons fait un appel d'offre Courtiers pour nos besoins de services et d'aide au quotidien, surtout en matière de montage pour nos opérations de construction. Nos métiers comme notre organisation sont spécifiques, Fonroche demeure une PME assez jeune. En avançant, nous découvrons toujours de nouveaux sujets qu'il faut traiter par des solutions novatrices. Nous avons rencontré en Paul Loizeau, Rémi Le Leap et Claude Noël des interlocuteurs à notre écoute.

FONROCHE en quelques mots :

- Un des leaders français dans le domaine des Energies Renouvelables.
- Activités principales : photovoltaïque, méthanisation et géothermie.
- 190 collaborateurs.
- 200 millions d'euros de chiffre d'affaires.
- Implanté dans 8 pays étrangers.

Accompagner les entreprises dans l'élaboration de leurs projets

Gras Savoye est le courtier de l'entreprise Hervé Thermique, basée à Joué-les-Tours. Elle l'accompagne dans ses projets de construction, qui constitue la part la plus importante de son chiffre d'affaires.

Le Groupe Hervé comprend une quarantaine de sociétés commerciales réunies autour de trois pôles : le pôle numérique, le pôle industrie et le pôle énergie services dont Hervé Thermique, société qui se réalise dans les métiers du génie climatique, électrique, la performance énergétique, les Energies Renouvelables, la piscine-traitement d'eau et les programmes spécifiques, tant en installations et travaux qu'en multi service et maintenance. Le Groupe Hervé s'illustre par son mode de management original, tourné vers l'individu. Celui-ci est considéré comme un intra-entrepreneur, tandis que le manager intervient pour sa part comme un chef d'orchestre. La stratégie provient des collaborateurs et permet de transformer les idées qui germent en véritables projets. Marina Le Guillant, juriste au sein du Groupe Hervé et Responsable Assurances, détaille l'organisation : « Dans un environnement de travail de cette nature, les innovations apparaissent très vite de par l'expertise ou les centres d'intérêt de chaque collaborateur. Le rôle du juriste consiste alors à œuvrer avec les collaborateurs, à accompagner la mise en forme de leurs projets le plus en amont possible, pour formaliser les contrats, les garanties et définir l'impact assurantiel par exemple. Nous intervenons en tant que support comme des facilitateurs pour la concrétisation d'idées novatrices».

Innovant, le Groupe Hervé l'est aussi par ses domaines d'expertise, puisqu'il se penche au quotidien sur les problématiques de performance énergétique, de maîtrise environnementale et sur les Energies Renouvelables, avec à la clé, de belles réalisations. Parmi celles-ci, Marina Le Guillant cite son coup de cœur pour SUDI (Substainable Urban Design & Innovation), une gamme d'équipements urbains conçue à destination des collectivités et des entreprises qui souhaitent intégrer le véhicule électrique. « SUDI est une station photovoltaïque qui permet de recharger une voiture électrique. Nos équipes ont imaginé une ombrière aérienne puisant son inspiration de la nature : ses deux « ailes » permettent, tout à la fois, de protéger du soleil et des intempéries les véhicules en chargement et de transformer la lumière solaire en énergie. SUDI, avec son toit translucide posé sur une structure compacte, fonctionnelle et contemporaine, renouvelle l'image du parking intelligent. »

Un exemple de projet intégré et précurseur : **Noé3**

Noé3 est une application conçue par une filiale du Groupe Hervé, iMDEO, à destination d'une autre filiale, ALERTEO. C'est un outil de suivi énergétique et de télé-relève alliant collecte de données, restitution intuitive et accompagnement à la gestion énergétique et au suivi quotidien des consommations. Ainsi, Noé3 se trouve à la croisée des métiers réunis au sein du Groupe Hervé dans un objectif constant de performance énergétique.

L'agence Hervé Thermique d'Ennery (Val d'Oise) située dans le parc du Vexin français est un autre exemple des performances. Cette vitrine pour l'entreprise a été certifiée HQE Exploitation v2, en novembre 2013 par CERTIVEA, ce qui constitue un niveau d'excellence dans le référentiel de la performance énergétique. « Nous avons poussé très loin notre réflexion pour faire de notre agence d'Ennery également un laboratoire pour nos innovations. Son classement HQE Exploitation v2 était une première en France », se félicite Marina Le Guillant.

Pendant des années, Hervé Thermique a suivi en direct ses contrats d'assurances, mais l'entreprise rencontrait parfois des blocages dans la mise en place de solutions assurantielles à même de répondre à la stratégie de développement définies par les collaborateurs. « Notre entreprise développe des solutions nouvelles, et nous sommes parfois amenés à travailler sur des projets innovants (méthanisation, crèche flottante). Nous avons alors besoin de partenaires capables de s'associer dès le début à nos réflexions. L'équipe Construction de Gras Savoye nous apporte sa maîtrise du marché de l'assurance avec une ouverture d'esprit et une réactivité qui correspondent à nos besoins », conclut Marina Le Guillant. ■





FOCUS

L'assurance Bris de machine, un sujet polymorphe aux enjeux variés

Un bris de machine constitue une atteinte à la structure ou à la substance, mais s'agit-il d'un sinistre Dommages comme les autres ? Rien n'est moins sûr, quand on considère les enjeux, qui diffèrent selon les activités.

Le bris de machine est ainsi à la frontière d'autres risques, et l'assurance demeure le dernier recours, alors que la prévention devrait constituer le cœur de tout dispositif.

Principaux enjeux internes	Principaux enjeux externes
• Dommages aux biens	• Engagement vis-à-vis des tiers
• Pertes d'exploitation	• Perte de marché (incapacité à délivrer le produit en qualité, en quantité mais aussi dans les délais impartis) • Risque d'image • Enjeu dépend du caractère critique de la machine sinistrée (% de contrôle de l'activité, délai de remplacement)

Comment définir son besoin en matière de bris de machine ?

Le bris de machine est un dommage causé par un aléa. S'il n'y a pas d'aléa, ce n'est pas un bris de machine. Par exemple, la présence de limaille de fer qui altère le bon fonctionnement d'une machine, ou la corrosion sur une chaudière, ne sont pas des bris de machines.

Deuxième point à examiner, s'agit-il d'un bris de machine courant ou d'un bris de machine critique ? Toutes les activités sont exposées au risque Bris de machine mais seuls certains risques sont critiques. La criticité est la combinaison de la probabilité et de la gravité d'un incident, et doit être envisagée au sens large : dommages directs mais surtout pertes d'exploitations associées, voire frais annexes. De plus, si l'équipement est en goulot d'étranglement dans le processus de fabrication, la facture peut s'avérer beaucoup plus élevée.

Pour bien couvrir son risque Bris de machine, il convient de faire l'analyse de ses besoins, et pour cela, de déterminer quelles sont les situations qui conduiraient à des pertes catastrophiques pour l'entreprise, sans omettre des situations comme les dommages aux appareils électriques de puissance, l'effondrement d'équipement ou l'explosion mécanique de turbine ou de moteur (survitesse) par exemple.

Qu'est-ce qu'un équipement critique ?

Dans certaines usines, certains grands équipements sont au cœur du processus, par exemple des machines indispensables dans la fabrication du sucre ou du papier. S'y ajoutent des équipements critiques pour permettre à l'usine de fonctionner. Avoir un sinistre sur une chaudière unique ou un transformateur unique, ou un départ de feu dans une salle électrique, peut mener à un arrêt quasi-total de la production, même si ces équipements ne sont pas au cœur de la fabrication.

Que couvrent les garanties bris de machine ?

A l'origine, les polices se présentaient plus comme des garanties de fréquence dédiées à remplacer une pièce cassée, ou à remplacer la machine. Mais nos assurés ont de plus en plus la capacité à ne pas transférer ce type de risques, et s'acheminent vers une garantie totale.

Dans un projet industriel (construction d'un outil de production), la garantie Bris de machine intervient après les travaux de mise en place, ou après l'installation, au début de la phase d'exploitation. En amont, ce sont les assurances « Tous Risques Construction et Montage Essais » qui sont présentes pour couvrir la phase de pré-exploitation et les tests, y compris le transport.

Les dommages matériels peuvent avoir de multiples causes :

- **Humaines** : maladresse, inattention, négligence, défaillance humaine, fausse manœuvre, erreur de conception, vice de construction, malveillance de préposés…
- **Origines internes** : vices propres, défaut de matière ou de fabrication, fatigue, court-circuit, départ d'incendie, échauffement, grippage, survitesse, vibration, conséquences de défaillance d'appareils de régulation, de sécurité ou de contrôle…
- **Origines externes** : évènements naturels, inondation, vent, tempête, neige, gel, feu, vol avec effraction, introduction de corps étrangers, effet du courant électrique ou de la foudre.

Pour répondre à ces situations, on distingue deux types de contrats : le bris de machine spécifique, et le bris de machine compris dans une garantie Dommage (polices dommages exploitation, tous risques montage essais, tous risques informatiques…).

Comment bien choisir ses garanties ?

Le rôle de conseil du courtier joue pleinement en matière de bris de machine. Outre l'utilisation des statistiques de sinistres pour rechercher des possibilités d'amélioration, l'équipe technique de Gras Savoye analyse le dossier, et organise des rencontres et des visites chaque fois que c'est nécessaire. Les échanges doivent permettre de bien connaître le client et les caractéristiques des équipements (âge, criticité, territorialité, conditions de maintenance, éventuels facteurs d'aggravation du risque…).

L'équipe technique de Gras Savoye se penche aussi sur l'existence et le contenu du Plan de Continuité de l'Activité et des *Power Purchase Agreements*. Les conditions de back-up en cas de sinistre sont à prendre en compte, surtout en matière informatique.

Les garanties sont construites sur-mesure en fonction des activités et de l'organisation propre à nos clients. Plus l'équipe technique connait le client, mieux se passera le règlement d'un sinistre éventuel.

Le volet prévention ne doit pas être négligé. Au moment du placement des risques, mettre en avant l'existence de système de maintenance, de contrôles et d'analyses régulières est payant. La mise en place d'une politique de prévention complète permet à l'assureur une meilleure visibilité sur le risque à assurer, et les garanties mises en place seront adaptées plus finement.

L'entretien revêt aujourd'hui une importance de plus en plus grande car la durée de vie et le prix des machines sont aujourd'hui bien moindres. Ainsi la perte matérielle est un enjeu beaucoup moins important financièrement que les pertes d'exploitation. Face à des conséquences de plus en plus lourdes, les assurés ont tendance à améliorer la prévention pour faire reculer l'occurrence du sinistre, et on entre dans une dynamique de maintenance. Une évaluation plus précise de la durée de vie des différents éléments amène à une logique de remplacement en amont d'une panne.

Chez Gras Savoye, la proximité des équipes de prévention et de souscription est un point crucial. La personne en charge de la souscription forme un véritable tandem avec un ingénieur, ce qui permet de nouer un dialogue étroit avec le client, et de parler d'égal à égal. Ces équipes peuvent ainsi distinguer parmi leurs clients ceux qui ont placé la protection de leur matériel au cœur de leur stratégie. Il en est de même en indemnisation : pour améliorer leurs connaissances techniques, les souscripteurs sont en lien avec les experts en sinistres, ce qui leur donnent des réflexes pour conseiller leurs clients lors de la définition des garanties.

Analyse de marché

La distribution de la garantie Bris de machines est multi modale.

Elle peut être souscrite par les assureurs « exploitation » (dommages ou spécifiquement « bris de machine »), par les assureurs « risques techniques » (tous risques montage essais), construction (tous risques chantier) pour par la branche transport (Transport, Séjour, Utilisation).

Pour la couverture « Bris de machine » des biens en exploitation, on trouve la typologie suivante d'unité de souscription selon les guichets :

- Des équipes dédiées « bris de machines »,
- Des équipes dédiées à la souscription dommages de certaines activités à forte intensité du risque « Bris de machine » (production d'énergie, papeterie…),
- Ou enfin la souscription par les équipes dommages sans spécificité. ■

Les secteurs au sein de Gras Savoye, une approche porteuse de valeur

Gras Savoye a mis en place depuis le début de l'année 2012 une véritable démarche de centralisation de l'expertise dans deux domaines de compétence spécifiques : le secteur Agroalimentaire et celui des Energies Renouvelables. Cette organisation originale est un élément différentiant dans le service apporté aux clients de Gras Savoye.

Les secteurs ont pour vocation d'avoir une approche plus orientée « métier » de nos clients et prospects, en travaillant non seulement avec l'ensemble des entités du groupe Gras Savoye mais aussi en collaborant avec les experts de Willis. Ils sont organisés sous la forme d'un Comité de pilotage et animés chacun par un pilote dédié, Franck Le Gall pour l'Agroalimentaire et Pierre-Yves Bordeaux pour les Energies Renouvelables. La mise en synergie des centres de compétences et du réseau de proximité permet aux secteurs d'être sollicités en appui tant sur les aspects techniques que dans la réalisation des affaires. Au cours des trois dernières années écoulées, la présence de Gras Savoye dans les secteurs Energies Renouvelables et Agroalimentaire a nettement augmenté grâce à la présence des pilotes nationaux.

La démarche de Gras Savoye consiste tout d'abord à organiser **un partage de l'information et des savoir-faire de Gras Savoye** au sein de l'entreprise. Ainsi les comités de pilotage se réunissent tous les deux mois à l'initiative de la Direction des Marchés pour suivre de près l'actualité de l'industrie Agroalimentaire et celle des Energies Renouvelables. Ils sont composés d'un représentant de chaque entité régionale et parisienne. En janvier 2015, deux séminaires commerciaux réunissant 15 personnes par secteur ont été organisés afin de déterminer les objectifs et plan d'actions 2015. Ces séminaires ont permis de réunir l'ensemble des correspondants Gras Savoye de chaque entité et de mener des travaux sur l'étude de la concurrence, la stratégie de développement commercial à adopter pour 2015 et le plan de communication. En prime l'ANIA[1], partenaire stratégique de Gras Savoye pour le secteur l'agroalimentaire est intervenue durant le séminaire Agroalimentaire pour partager avec les correspondants de Gras Savoye les tendances 2015 du marché et déterminer collégialement des pistes d'action pour développer l'activité.

Certaines actions sont pilotées de manière centrale, comme le partenariat national de Gras Savoye avec l'ANIA pour le secteur Agroalimentaire ou l'adhésion au syndicat des Energies Renouvelables et à la Fédération France éolienne pour le secteur Energies Renouvelables. Gras Savoye participe également à des évènements majeurs pour ces secteurs. Ainsi, grâce à l'appui du Marketing, du service de Communication, et la mobilisation de la PAO, le comité de pilotage ENR a pu mettre en avant les avantages concurrentiels de Gras Savoye en matière d'Energies Renouvelables pour le salon Be Positive qui s'est tenu à Lyon au mois de mars.

Les actions sont également relayées au niveau local. Ainsi, Gras Savoye IDF-Centre a participé le mardi 24 mars au premier forum régional de l'alimentaire à Vierzon. Ce forum, organisé par l'ARIAC[2], a réuni les industries agroalimentaires de la région Centre. A cette occasion, Delphine Violot, correspondante Ile-de-France-Centre pour le secteur Agroalimentaire, et Franck Le Gall, pilote national du secteur agro ont animé un atelier intitulé « Gestion des risques, Avez-vous le bon mode d'emploi ? ». Isabelle Lesourd, Chargée de clientèle Assurances de Personnes, était également présente sur le stand afin de promouvoir le savoir-faire en assurance de personnes de Gras Savoye.

Ces ressources spécialisées mises à la disposition de l'ensemble du groupe Gras Savoye sont régulièrement sollicitées par les bureaux régionaux, mais aussi par les filières spécialisées et par Gras Savoye International. En la matière, le rapprochement avec Willis s'opère de manière naturelle et on escompte une augmentation de la notoriété et de la visibilité de Gras Savoye dans ces secteurs. ■

[1]ANIA : Association Nationale des Industries Agro-alimentaires

[2]ARIAC : Association Régionale Des Industries Alimentaires Du Centre





Franck Le Gall

Pilote National Industrie Agroalimentaire

+ 33(0)5 55 60 00 08

franck.le.gall@grassavoye.com



Pierre-Yves Bordeaux

Pilote du Secteur Energies Renouvelables / Practice Leader Renewable Energies

+33(0)4 72 13 62 60

pierre.yves.bordeaux@grassavoye.com

Franck Le Gall pilote le secteur Agroalimentaire pour Gras Savoye. Il débute sa carrière chez Groupama, notamment avec des coopératives agricoles et des industriels de l'Agroalimentaire, puis il passe par des fonctions plus généralistes au sein d'autres entreprises du monde des assurances et du courtage. Quand Gras Savoye le recrute en 2005, le secteur Agroalimentaire pèse déjà la moitié de son portefeuille. A sa demande, il souhaite se concentrer sur ce domaine d'activité. « Je ressentais le besoin de me spécialiser et de développer une véritable expertise sur ce sujet. Il y avait des besoins et mon souhait a rencontré un écho dans l'organisation qui se mettait en place chez Gras Savoye. » Ainsi, depuis son poste basé en région, Franck le Gall commence en 2008 à faire de l'animation sectorielle, puis il devient pilote de secteur en 2012. « J'apprécie de garder un contact étroit avec mes clients, pour lesquels je demeure chargé de clientèle ou directeur de clientèle. Cette responsabilité opérationnelle me permet d'identifier rapidement et en finesse les besoins des industriels de l'Agroalimentaire, et de me pencher sur ce qui les préoccupe au quotidien. J'apprécie aussi les échanges avec tous les bureaux : le partage, c'est dans ma nature ! ».

Pierre-Yves Bordeaux est le pilote du secteur ENR chez Gras Savoye. Il cumule ainsi cette fonction avec celles de chargé de clientèle et de directeur de clientèle. Plus de 10 ans en arrière, Pierre-Yves Bordeaux a suivi un client qui se diversifiait vers l'éolien, et il a pris goût à l'aventure, qui s'est transformée au fur et à mesure des années en convictions. « J'ai beaucoup de respect pour l'outil industriel, j'aime les machines. Monter dans une éolienne m'a confirmé tous les progrès que concentre cette industrie. Quand on prend conscience de ce qui est en train de se créer, il est difficile de rester spectateur. » Pierre-Yves Bordeaux est également passionné par les problématiques de RSE, qui sont appelées à se renforcer dans son domaine d'activité, mais aussi dans tous les secteurs d'intervention de Gras Savoye.

Chantilly, un domaine au coeur de l'Histoire

Situé sur la route qui reliait Paris à Senlis dès le Moyen-Âge, le Domaine de Chantilly est un ensemble exceptionnel de monuments classés : château, parc et Grandes Écuries ont toujours appartenu à des dynasties princières, qui ont toujours eu à cœur de les entretenir et de les embellir.

Si le château de Chantilly, l'un des joyaux du patrimoine architectural et artistique français, nous est parvenu dans son état d'origine, c'est grâce à la volonté d'un homme au destin exceptionnel : Henri d'Orléans, duc d'Aumale, 5ème fils du dernier roi des Français, Louis-Philippe. Ce prince, considéré comme le plus grand collectionneur de son temps, n'avait pas d'héritier ; il a légué le Domaine de Chantilly en 1886 à l'Institut de France, charge à celui-ci de respecter certaines contraintes. Ainsi, l'accrochage des œuvres à l'intérieur du monument ne peut être modifié. Aujourd'hui, visiter le domaine, c'est entamer un voyage dans le temps en plein cœur d'une demeure princière.

Le Domaine de Chantilly est aujourd'hui ouvert à tous les publics : les familles, les groupes scolaires, mais aussi les enseignants ou les chercheurs peuvent s'y rendre tous les jours de l'année, sauf le mardi de novembre à mars et durant le mois de janvier. Dans le Château, le public peut découvrir les appartements, les galeries de peinture, la bibliothèque et le cabinet des livres.

Le parcours culturel pensé par le duc d'Aumale expose la 2ème collection de peintures anciennes après celle du Louvre. Trois tableaux de Raphaël y figurent ainsi que "Le Massacre des Innocents" de Nicolas Poussin, ou plusieurs toiles d'Ingres, dont un autoportrait, mais aussi des œuvres de Clouet, Watteau, Delacroix ou encore Corot.

La bibliothèque recèle également des merveilles comme l'un des plus précieux livres au monde, Les Très Riches Heures du duc de Berry.

La présentation des œuvres est restée inchangée depuis la disparition du duc d'Aumale en 1897 dans la mise en valeur de ses acquisitions. Le musée Condé conserve ainsi plus de 830 peintures, 2 500 dessins, 2 500 estampes, 1 700 photographies anciennes, environ 250 sculptures et plus de 5 000 objets d'art.

Parmi les bâtiments remarquables du domaine, les Grandes Écuries sont les plus importantes d'Europe. Construites par l'architecte Jean Aubert pour Louis-Henri de Bourbon, 7ème prince de Condé, elles sont conçues comme un véritable palais pour chevaux. Le bâtiment abrite le musée du Cheval qui compte plus de 200 objets et œuvres d'art.

Quant au parc, il se décline en trois grands ensembles : le jardin à la française dessiné par André Le Nôtre au XVIIe siècle, le jardin anglo-chinois à la fin du XVIIIe siècle et le jardin anglais au XIXe siècle.

En 2005, l'Institut de France crée une Fondation pour gérer le Domaine, c'est à dire le château, le parc et les Grandes Ecuries. Elle a pour mission la sauvegarde et le développement du Domaine de Chantilly.

Un ambitieux programme de restauration et de mise en conformité des exigences de sécurité a été entamé, représentant un investissement de plus de 60 millions d'euros depuis 2005. Ces travaux sont engagés dans le cadre d'un partenariat Public-Privé auquel participe le Ministère de la Culture et de la Communication, la région Picardie et le département de l'Oise. Parmi les plus grandes réalisations, on peut citer la restauration du grand axe Le Nôtre, la restauration des Grandes Écuries avec l'ouverture d'un nouveau musée du cheval, de la Grande et Petite Singerie, de la Galerie de Peintures.

L'offre proposée au public s'est régulièrement étoffée consolidant la fréquentation du Domaine : 400 000 visiteurs en 2013 et 444 000 visiteurs en 2014 ont admiré le site.

La relation de Gras Savoye avec le Domaine de Chantilly s'est tissée de longue date. Les assurances représentent un poste budgétaire significatif, après les frais de personnel et de marketing. Ainsi, l'ensemble du Domaine est assuré sur les conseils de Gras Savoye Patrimoine pour les dommages aux monuments, aux collections et aux livres et manuscrits de grande valeur ; les nombreux travaux sont couverts en garantie décennale et un programme de Responsabilité Civile couvre les risques subis par les tiers, visiteurs, personnels, intervenants …

Les dirigeants de la Fondation ont fait le choix d'une couverture complète de leurs risques. Une certaine fréquence de sinistres leur a donné raison jusqu'à présent, même si les moyens remarquables de sécurité contre l'incendie, l'intrusion, le vandalisme, sont exemplaires pour un ensemble aussi spectaculaire de Monuments classés au titre de la Loi 1913.



Chantilly en quelques dates

- 1386 : Premier bâtiment fortifié sur la route de Paris à Senlis au Moyen-Âge, acquis et réhabilité par la famille d'Orgemont.
- 1643 : le château est la propriété de Charlotte de Montmorency et d'Henri II de Bourbon, prince de Condé. Louis II de Bourbon, leur fils, dit "le Grand Condé", cousin du roi, fait de Chantilly une cour qui n'a rien à envier à celle de Versailles, avec les talents de Molière, Racine, La Bruyère, La Fontaine, Bossuet... Le Nôtre aménage à cette époque de somptueux "jardins à la française".
- 1719 : Louis-Henri, duc de Bourbon, fait construire un nouveau bâtiment de style classique, ainsi que les Grandes Écuries par son architecte Jean Aubert.
- 1793 : Démantèlement du Domaine. Seul le Grand Château sera démoli.
- 1875 : Le duc d'Aumale décide de reconstruire le Grand Château afin d'y abriter ses collections et fait appel à l'architecte Honoré Daumet. Sans héritier (ses deux fils sont morts jeunes), le duc d'Aumale lègue la totalité de son domaine à l'Institut de France.

444 000
NOMBRE DE VISITEURS EN 2014

2ème COLLECTION DE PEINTURE ANCIENNES APRÈS LE LOUVRE

2ème bibliothèque de France pour les livres enluminés

3 SPECTACLES ÉQUESTRES PRÉSENTÉS CHAQUE ANNÉE

200
OEUVRES D'ART ET OBJETS EXPOSÉS AU MUSÉE VIVANT DU CHEVAL

Gras Savoye désigné Meilleur employeur du secteur des assurances par Capital

Capital a publié une vaste enquête sur l'emploi en France dans son édition de février 2015. Gras Savoye faisait partie des entreprises évaluées par les salariés de son secteur d'activité.

Le Magazine Capital a souhaité se doter d'une enquête innovante et de grande ampleur sur le regard que portent les cadres sur leur employeur et leur secteur d'activité. Capital, premier titre économique en France, touchant également le lectorat grand public et les étudiants voulaient se démarquer des autres palmarès en menant une large enquête exhaustive et indépendante. De cette demande journalistique est né le classement les 400 meilleurs employeurs de plus de 500 salariés en France. Gras Savoye s'y classe en tête du secteur des assurances et en 26ème position générale, avec une note de 7,91.

GScope a rencontré Laetitia Barrau, en charge de l'étude pour Prisma Media Solutions.

Pouvez vous nous dire qui a répondu à cette vaste étude ?

Contrairement à d'autres enquêtes, pour lesquelles ce peut être des étudiants ou des salariés désignés par les entreprises qui répondent au questionnaire, Capital souhaitait que l'étude soit indépendante. Le magazine s'est adressé à l'institut Statista. En effet, Statista est une entreprise de statistiques allemande qui mène une étude sur l'emploi depuis 3 ans dans son pays d'origine, ce qui lui donnait des bases de comparaison pour mener en France la mission confiée par Capital.

A l'automne 2014, Statista a envoyé 30 000 questionnaires par internet via plusieurs panelistes, représentant en tout une base de données de plus de 800 000 personnes. L'enquête a suscité 10 000 retours anonymes, qui ont été exploités pour effectuer le classement publié le 1er février 2015.

Quelles étaient les questions abordées par l'enquête ?

Ce que mesure l'enquête Statista, c'est le score de recommandation : « Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure recommanderiez-vous votre employeur à une connaissance ou un membre de votre famille ? ». Les répondants à l'enquête ont ensuite pu nommer des employeurs du même secteur d'activité qu'ils recommanderaient à leurs proches. Cette approche est complétée d'une liste de 32 questions sur les conditions de travail, les relations dans l'entreprise, etc. Ainsi, on obtient une pondération du score. Comme vous le voyez, ce n'est pas un score d'image, mais véritablement une appréciation de ce que les salariés pensent de leur entreprise. Pour ce qui concerne Gras Savoye, une centaine de personnes ont répondu à l'ensemble de ces questions.

Quels éléments marquants ont été mis en lumière par cette étude ?

Les salariés du secteur des assurances ont plutôt mis de bonnes notes à leurs employeurs, preuve qu'il s'agit d'un secteur apprécié des Français Nous avons vu des items fortement ressortir dans cette étude, comme l'importance de proposer une bonne couverture santé et prévoyance, le sentiment d'avoir un emploi stable, ou la fierté des produits et services proposés par l'entreprise pour laquelle on travaille.

Une chose est sûre, ce classement publié pour la première fois en 2015 a vocation à être challengé dès l'an prochain, car la démarche de Capital s'inscrit dans la durée.



Le point de vue de Gwénaël BOUSQUET, Directeur des Ressources Humaines de Gras Savoye

« Depuis plus de 100 ans, Gras Savoye valorise les talents de ses collaborateurs, en permettant leur développement personnel, et favorise la diversité et la qualité de vie au travail. De nombreux accords d'entreprise sont mis en œuvre chez Gras Savoye, notamment sur l'égalité professionnelle des hommes et des femmes, sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, sur la gestion de l'emploi en faveur des travailleurs seniors… Gras Savoye a engagé dès 2009 des démarches volontaires en matière de Handicap et de Bien-Etre au travail, des sujets qui ne faisaient pas encore l'objet de réflexion dans toutes les entreprises. Nous avons des indicateurs de réussite pour cet engagement au long cours, comme par exemple un taux d'emploi des personnes handicapées deux fois supérieur à celui de la profession.

Depuis 2014, Gras Savoye adhère au Pacte Mondial des Nations-Unies. L'entreprise s'est dotée d'un Code d'Ethique et d'une Charte des Achats responsables et vient de publier son premier rapport RSE. Les résultats de l'enquête publiée dans Capital consacrent notre objectif de partager une vision commune, s'appuyant sur des valeurs simples et fortes dans lesquelles nos salariés peuvent se reconnaître et se projeter.

Nous sommes fiers de cette distinction sur laquelle nous pouvons nous appuyer en communication interne, mais aussi auprès de nos clients et dans nos recrutements à venir. »



Stéphanie Fugain
Présidente de l'Association Laurette Fugain de lutte contre la leucémie

Quelle est votre définition du risque ?

Ma notion du risque dépend de la perception que j'ai à un moment donné de ma perte de contrôle sur une situation.

Tout peut être risque : traverser une rue, descendre un escalier, continuer de vivre sur cette planète qu'une météorite géante pourrait percuter à chaque instant ! Le risque zéro n'existe donc pas. Vivre, c'est risquer sa vie.

L'homme étant un risque pour l'homme, je pense que le seul risque toléré ou accepté doit être le risque décidé, la « prise de risque ».

C'est donc l'évaluation du risque par rapport à notre situation de départ qui nous fait passer du risque nécessaire (il faut bien vivre) au risque volontaire, décidé.

Une prudence excessive ferait que nous serions dénué de choix, privé d'énergie et de mouvement. A contrario, un téméraire acharné risquerait sa vie à chaque instant pour la moindre folie. Encore faut-il définir à quel moment le risque est réel ou proportionné.

C'est pourtant la prise de risque qui semble être dans la créativité, l'énergie, l'agir, bref : le « vivre », contre l'apathie, le passéisme, l'idéalisation de l'avenir.

Le risque contrôlé est une manière délibérée de mettre en valeur le meilleur de soi, une sorte de réserve où puiser du sens. Il permet de fuir la routine, la sécurité d'une existence trop bien réglée par cette société.

Quel est le plus grand risque que vous ayez jamais pris ?

Je crois avoir été bien souvent en dehors des « clous » dans mon quotidien. De nature aventurière, j'ai toujours eu envie par défi pour moi-même de prendre de nombreux risques par exemple dans des activités sportives.

Passionnée de course de voiture, j'ai participé au Paris Dakar : une expérience dangereuse mais tellement excitante, comprendre et trouver les limites de soi-même, sur des parcours jalonnés de dangers. Découvrir mes capacités, ma force, ma détermination, comprendre et mesurer les réserves exceptionnelles de mon endurance.

L'équitation : de nombreuses courses, des sauts d'obstacles, dominer mon cheval qui pourtant par sa puissance aurait pu à tout moment suite à une chute faire basculer ma vie vers un handicap.

Durant le difficile parcours de ma fille Laurette atteinte d'une leucémie, accepter ou non la proposition d'un traitement tout nouveau n'étant pas encore sur le marché pour tenter de sauver ma fille ! Décider après sa mort de bifurquer à 360° dans mes activités professionnelles, passant du monde du show business à celui du monde associatif en créant l'association qui porte aujourd'hui son nom. Une expérience riche en découvertes et en multiples prises de décisions bien loin de la scène.

Quel est selon vous le plus grand risque pour demain ?

Le plus grand danger dans la vie est de ne pas risquer. Donc ne prendre aucun risque !

« Aimer, c'est risquer de ne pas être aimé en retour …
Vivre, c'est risquer de mourir …
Espérer, c'est risquer de désespérer
Essayer, c'est risquer de défaillir …
Mais nous devons en prendre le risque !
Celui qui ne risque rien ne fait rien, n'a rien
et n'est rien !"

Joseph Rudyard KIPLING

L'ASSOCIATION LAURETTE FUGAIN ET LE RISQUE : le risque de travailler sur de nouvelles approches

Dans le combat de l'association, il est nécessaire d'innover quotidiennement, pour interpeller les citoyens sur de nouvelles approches mais aussi donner à notre équipe de bénévoles de nouveaux outils pour aller plus loin dans la communication et dans nos actions de terrain.

Nous sommes noyés par un très grand nombre d'associations toutes aussi indispensables les unes que les autres sur des problématiques qui peuvent être en lien avec notre cible de combat. Nous devons donc nous distinguer des autres, surprendre, éviter le train-train tout en mettant en priorité « le patient ».

En revanche par éthique nous ne prendrons pas de risque concernant le placement des fonds collectés, le ratio coût-collecte d'une opération et tout ce qui concerne les biens financiers.



Gras Savoye publie son premier rapport RSE

Près d'un an après son adhésion au Pacte des Nations Unies qui s'attache à promouvoir la responsabilité civique des entreprises autour de 10 grands principes, Gras Savoye publie son premier rapport RSE.

Ce document reprend les engagements de Gras Savoye en matière sociale, économique et environnementale, ainsi que les actions mises en place pour parvenir aux objectifs fixés par l'entreprise.

Cette démarche ambitieuse, qui mobilise l'ensemble de l'entreprise, les clients et prestataires du Groupe, est un facteur d'amélioration pour Gras Savoye. François Varagne, Directeur Général de l'entreprise, a d'ailleurs rappelé que « cet engagement traduit la volonté de transparence et de progrès de l'entreprise en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale ».

Ce projet s'articule autour de quatre axes principaux : les Normes du travail, les Droits de l'Homme, l'Environnement et la Lutte contre la corruption.

Gras Savoye, employeur engagé depuis plusieurs années, privilégie la diversité au sein de l'entreprise et le dialogue social, ce qui a permis la mise en place d'accords d'entreprise. Le Groupe s'attache à proposer des conditions de travail optimales. Il a notamment mis en place depuis 2005 la démarche « Bien-être au travail » qui permet, avec son comité de pilotage et ses comités locaux, de proposer des actions de convivialité pour une meilleure cohésion d'équipe et d'identifier les situations difficiles pour y apporter des solutions.

Parmi les engagements du Groupe, on trouve par exemple le soutien de Gras Savoye à différentes associations qui défendent les droits de l'Homme dans le monde ou luttent contre des maladies comme le SIDA et le paludisme. Gras Savoye, qui participe à la formation de jeunes et de population locales, applique les principes de protection des travailleurs et d'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

Le siège social de l'entreprise est situé dans un immeuble labellisé Haute Qualité Environnementale. Ainsi, Gras Savoye cherche à limiter ses impacts environnementaux en encourageant ses salariés à avoir un comportement éco-responsable. Plusieurs mesures ont été mises en place pour une meilleure maitrise de la consommation énergétique : rationalisation des déplacements ferroviaires, généralisation des copieurs multitâches, mise en place de détecteurs de présence dans les sanitaires...

Gras Savoye refuse toute corruption dans ses transactions commerciales. Le Groupe demande à chacun de ses salariés de respecter les principes éthiques établis, ainsi que la législation du pays dans lequel il se trouve. Un Code éthique qui détaille les règles de conduite que chaque salarié doit respecter et une Charte des Achats Responsables reprenant les principes de Développement Durable que Gras Savoye cherche à promouvoir dans ses relations avec ses partenaires ont été distribués à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.

Ces différents engagements donnent déjà des résultats. Ainsi, Gras Savoye a réduit sa consommation électrique de près d'un quart entre 2013 et 2014 et sa consommation d'eau de 10%. D'autre part, le parc d'imprimante a été divisé par deux et 60% des fournitures de bureau sont des articles recyclables. L'entreprise embauche 4,96% de travailleurs handicapés sur l'ensemble de la France, soit un taux deux fois supérieur au taux moyen de son secteur.

Ces actions, mesurées par des indicateurs, constituent un point de démarrage de la politique de Responsabilité Sociale de Gras Savoye qui entend poursuivre sa démarche d'amélioration continue. ■

Les départements ADP et ARS de Gras Savoye rejoignent Linkedin !

Au début de l'année 2015, les départements Assurances De Personnes et Affinitaires et Risques Spéciaux ont créé leurs pages LinkedIn pour partager leurs actualités avec les salariés, les clients et l'ensemble des acteurs du secteur.

Ce nouveau support est une véritable opportunité de promouvoir le savoir-faire et l'expertise de ces deux départements et renforce leur visibilité auprès d'une audience ciblée.

Cet outil, lieu d'échange privilégié, permet de créer de nouveaux liens avec nos clients et de diffuser l'information immédiatement.

La page LinkedIn Assurance de Personnes valorise les compétences du département sur des sujets aussi variés que la santé, la mobilité internationale ou l'épargne salariale. La page Affinitaires et Risques Spéciaux met quant à elle en avant les savoir-faire de Gras Savoye sur de nombreux secteurs : distribution, professions libérales, institutions financières. ■

Rejoignez nous sur LinkedIn !



CREDITS

© fotolia.com : Dutourdumonde ; Elena Belyaeva ; Frédéric Prochasson ; goodluz ; Maxim Kazmin ; Photlook ; Punto Studio Foto ; Sly
© Setec Egis Duthilleul Arep
© Groupe Hervé Thermique
© association Laurette Fugain
Domaine de Chantilly © Jerome-Houyvet

CRÉATION et RÉALISATION
Pôle PAO & Editions
DIRECTION ARTISTIQUE
Nathalie Canonge
GRAPHISME
Alexandre Auton
TYPOGRAPHIE
Rockwell Std, Garamond Std

IMPRESSION

Ce magazine est imprimé en France par l'Imprimerie Port Royal.

En cours de certification PEFC/FSC.
Le papier utilisé provient de forêts gérées durablement



GScope est une publication de Gras Savoye, société de conseil et courtage en assurances
Immeuble Quai 33
33, quai Dion-Bouton CS 70001
92814 Puteaux Cedex
Téléphone : 01 41 43 50 00
Télécopie : 01 41 43 55 55
www.grassavoye.com
ISSN 07695152